

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOULEC'H DU JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018

Thierry LE CALVEZ, Adjoint, informe les élus de l'indisponibilité, pour raisons de santé, de Jean-Marie BOURGOIN, estimée pour le moment à trois mois.

SALLE SOCIO-CULTURELLE : MODIFICATIONS DE MARCHES

Yannick GAUTIER informe les élus que des modifications sont apportées aux lots suivants :

- Lot 2 (charpente) : + 646,00 €HT pour des pannes complémentaires destinées à supporter la gaine de ventilation
- Lot 4 (menuiseries extérieures) : + 308,00 €HT pour des poignées à clé à installer sur les châssis oscillo battant
- Lot 8 (plafonds suspendus) : + 757,25 €HT pour un changement de coloris apporté au plafond de la scène

3 abstentions : Jean ROUXEL, Rémy POMMELLEC et Danielle LE MAGOAROU

SALLE SOCIO-CULTURELLE ET QUARTIER DE PARCOMEUR : TRAVAUX DU SDE

Yannick GAUTIER rappelle que les élus avaient validé une proposition du SDE pour des travaux d'éclairage public à réaliser à proximité de la salle socio-culturelle, pour un montant estimatif de 42 000 € dont 25 200 € à la charge de la commune. Des modifications ont été apportées, d'une part, afin d'installer un fourreau supplémentaire destiné à mettre en place ultérieurement la GTC (Gestion Technique Centralisée) dans la salle des sports, et, d'autre part, afin d'ajouter des points lumineux au niveau du parc paysager. Les élus valident cette nouvelle proposition du SDE estimée à 50 200 €HT dont 30 120 € à la charge de la commune.

3 abstentions : Jean ROUXEL, Rémy POMMELLEC et Danielle LE MAGOAROU

MANDATEMENT DU CDG 22 POUR LA MISE EN CONCURRENCE DU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE

Le Conseil décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour le contrat-groupe d'assurance statutaire que le Centre de Gestion des Côtes d'Armor va engager en 2019.

ACQUISITION DE TERRAIN AU LOTISSEMENT DE KERGADEDEC

Yannick GAUTIER informe les élus que Côtes d'Armor Habitat accepte de céder gratuitement à la commune une partie (environ 70 m²) de la parcelle B 1243 située dans le Lotissement de Kergaradec afin que puissent être réalisées des places de parking. Le Conseil accepte cette cession issue de la parcelle B 1243. La commune prendra à sa charge les frais relatifs à l'établissement du document d'arpentage et à la rédaction de l'acte et s'engage à poser un grillage en limite de terrain.

RENOUVELLEMENT DES LIGNES DE TRESORERIE

Les contrats sont renouvelés pour un montant de 152 000 € pour le budget communal et pour un montant de 50 000 € pour le budget « eau ».

QUESTIONS DIVERSES

1. **Maison médicale** : Dr ROCHEZ a informé la commune de la résiliation de son bail au 1^{er} février 2019. Un premier contact a été pris avec un médecin souhaitant s'installer en Bretagne.
2. **Bilan des animations de l'été** : Matthieu DUPUIS a listé les nombreuses manifestations qui se sont déroulées durant l'été. Elles ont eu beaucoup de succès. Thierry LE CALVEZ a quant à lui salué la réussite de l'exposition de peintures à la Chapelle du Yaudet, organisée dans le cadre du circuit des Chapelles. Environ 8 000 personnes sont venues admirer les œuvres de Ricardo CAVALLO. A cette occasion, Thierry LE CALVEZ a souhaité rappeler que la municipalité, depuis le début du mandat, a été à l'initiative des nombreux travaux et aménagements réalisés au Yaudet, que ce soit à la Chapelle ou sur le site.
3. **Bilan de la rentrée scolaire** : Sylvie LE LOEUFF a présenté les effectifs : 28 CM1/CM2, 23 CE1/CE2, 23 CP/CE1, 17 GS/CP, 20 MS/GS et 23 PS/MS, soit 134 enfants inscrits à la rentrée. De nombreux travaux ont été réalisés durant l'été : déménagement de la classe PS/MS, installation d'une sonnette avec interphone au portail de l'école, installation d'alarmes anti-intrusion dans les classes,

nouveau portillon. Une partie du mobilier du restaurant scolaire a été renouvelée et un nouveau four installé en cuisine.

Par ailleurs, un atelier « arts plastiques » démarre lundi prochain au sein de l'école, à 16 H 30, dans le cadre des activités du SIVU Aod ar Brug.

4. **Cérémonie médaille du travail** : la médaille du travail sera remise à Jean-Pierre GUILLON, ancien responsable des services techniques, lors d'une cérémonie fixée au mercredi 10 octobre, à 19 H.
5. **Inauguration du réaménagement du site du Yaudet** : cette inauguration est reportée au printemps, à la demande du Département.
6. **Repas des Aînés** : Sonia STEPHAN MORVAN informe les élus que les repas ont été fixés aux dimanche 11 novembre et dimanche 25 novembre. Les personnes âgées de 69 ans et plus recevront prochainement la visite d'un élu ou d'un membre du CCAS qui leur remettra une invitation avec un coupon-réponse à retourner avant le 31/10 en Mairie. Dans le cadre de la protection des données, il sera demandé aux Aînés de donner leur consentement pour l'année prochaine. JB Traiteur assurera les deux repas.
7. **Logo de la salle socio-culturelle** : les élus ont choisi le logo qui sera apposé sur la salle socio-culturelle dénommée « Le Patio ».